

Sujet : [INTERNET] Enquête publique captages de la source du Casset et du forage du Lacet

De : GRAC Véronique <veronique.grac@ccas-nice.fr>

Date : 27/09/2023 13:24

Pour : "pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr" <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Propriétaires d'une maison à Méailles depuis plus de 50 ans et afin de répondre à l'enquête publique concernant les captages de la source du Casset et du forage du Lacet et après lecture du dossier, voici notre avis :

Aux vues des raisons exposées dans le dossier concernant les quantités insuffisantes en apport d'eau potable pour les habitants de Méailles, il nous semble indispensable de faire réparer en tout premier lieu les multiples fuites du réseau de distribution.

De faire effectuer des analyses afin de contrôler la fiabilité de la production d'eau. Il faut savoir que beaucoup d'habitants ne consomment pas l'eau du robinet mais en bouteille. Ces derniers temps de nombreuses personnes ont été hospitalisées, pour avoir bu l'eau du robinet avec de gros maux de ventre, beaucoup trop de contaminations bactériennes.

Cependant, nous avons pu constater que malgré la sécheresse de cette année personne n'a manqué d'eau sur la commune de Méailles. Peut-être serait-il moins onéreux de construire un autre bassin de plus grande capacité pour la source du Casset où la quantité d'eau serait largement suffisante pour alimenter toute la population sur la commune.

La construction de ce forage et ces captages vont engendrer de gros frais par la suite pour les habitants de Méailles, notamment en électricité et en travaux. Pour information, travaillant sur Nice, la Métropole effectue des recherches pour essayer de supprimer les forages afin d'éviter les grosses consommations en électricité qui sont beaucoup trop importantes.

Nous avons également constaté sur la route menant au forage du Lacet que l'affaissement qui avait été réparé en 2023 menace à nouveau à cause des cavités existantes, cela risquera certainement de créer des problèmes sur ce forage.

Pour toutes ces raisons nous souhaitons que ce projet soit définitivement abandonné pour le bien de tous.

Vous remerciant très chaleureusement de bien vouloir mettre ce courrier au dossier de l'enquête publique organisée et en espérant que vous nous entendrez,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de nos très respectueuses salutations.

M. et Mme GRAC Eric et Véronique

945 Route d'Annot

04240 - Méailles